

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 19

Artikel: Les deux fauteuils
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

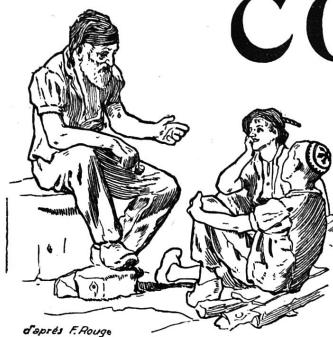
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.

Compte de chèques postaux II. 1160

ANNONCES { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

PRINTEMPS.

Les oiseaux chantent le matin
Sur le gros tilleul qui bourgeonne !
L'hiver enfin nous abandonne
Et du printemps les gais lutins,
S'ébrouant avec bonhomie,
Réveillent la terre endormie !

Déjà l'on voit pointer partout
Scyllas, crocus et primevères !
Bienvenue aux fleurs printanières
Si fidèles au rendez-vous !
Le Renouveau, qui tout pénètre
Vient nous remplir d'un doux bien-être !

Printemps, printemps, quand tu souris,
Semant joyeux tes armoires
Dans nos jardins, dans nos prairies,
Nous déposons le manteau gris
De nos soucis, de nos misères
Pour acclamer tes messagères !

Louise Chatelan-Roulet.

LE CENTENAIRE DE FRÉDÉRIC MISTRAL.

EST le 8 septembre 1830 que naquit au mas du Juge, à Maillane, petit village des Bouches-du-Rhône, en Provence, celui que tout le monde devait appeler le grand Mistral. Ce centenaire ne pouvait être ignoré ou méconnu en terre romande, si près du Midi par son dialecte, puisque les savants l'ont classé sous le nom de franco-provençal. Le Rhône, d'ailleurs, s'il n'y avait pas eu d'autre raison, n'est-il pas encore un lien, un trait d'union suffisant pour que rien de ce qui concerne ses riverains ne soit étranger les uns aux autres.

Donc, à Lausanne, un comité s'était formé qui avait à sa tête M. P.-L. Mercanton, savant apprécié des météorologues et des linguistes, qui s'est pris d'affection pour la langue provençale. — Il la parle à merveille, du reste. — MM. de Tourtoulou et J. Nicollier l'assistaient.

Les choses furent bien faites et ces Messieurs ont droit à toute notre reconnaissance. Ils appellent pour rappeler la mémoire de Mistral son propre neveu, M. Frédéric Mistral, avocat en Avignon, lui-même félibre distingué. La conférence que donna ce dernier devant un auditoire nombreux et enthousiaste fut des plus intéressantes et mit bien en relief l'œuvre gigantesque du poète et son travail cyclopéen de reviviscence d'une langue qui se mourait.

Cette langue, Mistral la prit au fossé, la releva, l'épura et de cette matière *mespresada* il fit *Mireille*, ce chef-d'œuvre dont on parlera, tant qu'il y aura des amoureux sur terre. Ce pourrait être assez long.

Cette *Mireille*, le poète nous la présente de cette façon admirable :

Dins si quinze ans èro Mirèio...
Coustiero bluio de Font-viejo,
E vous, colo baussenco, e vous, plano de Crau,
N'avés pu vist de tant pourido !
Lou gai soulèv l'avié spelido ;
E nouveleto, afrescouido,
Sa caro, à flour de gauto, avié dous pichot trau.

E son regard èro uno eigagno
Qu'escalissé touto magagno...

Dis estello mens dous èi lou rai, e mèns pur ;
Ié negrejavo de trenello
Que tout-de-long fasien d'anello ;
E sa peitriño redounello
Ero un pessègue double e panca bèn madur.
E fouligando, e beluguetto,
E souvagello uno bringueto !...
Ah ! dins un vèire d'aigo, entre vèire aquéu biai,
Touto à la fes l'aurias begudo !...

Dans ses quinze ans était Mireille... Côte bleue de Font-vieille et vous, collines baussenques (des Baux) et vous, plaines de Crau, vous n'en avez plus vu d'aussi belle ! Le gai soleil l'avait éclose ; et frais, ingénue, son visage à fleurs de joues, avait deux petites fossettes.

Et son regard était une rosée qui dissipait toute douleur... Des étoiles, moins doux est le rayon, et moins pur. Il lui brillait de noires tresses qui tout le long formaient des boucles ; et sa poitrine arrondie était une peche double et pas encore bien mûre.

Et folâtre, et sémillante, et un brin sauvage !... Ah ! dans un verre d'eau, en voyant cette grâce, tout à la fois vous l'eussiez bue !

Le succès de *Mireille* fut immense. Lamartine, dans son 40^e entretien du Cours familier de littérature poussa son cri de joie qui retentit dans toute la France et ailleurs :

« Je vais vous raconter, aujourd'hui, une bonne nouvelle !

Un grand poète épique est né... »

Et c'est ainsi que Mistral fit son entrée dans le monde.

Plus tard, il écrivit *Calendau*, vaste composition en douze chants. « Si *Mireille* est le miel vierge, ont dit Julian et Fontan, *Calendal* est la moelle du lion. » Puis suivirent *Les Iles d'Or*, *Neïte*, et son admirable *Poème du Rhône*, poème « brûlissant et mystérieux comme le fleuve même », puis *Mes origines*, *Mémoires* et *Récits*. Entre temps, il avait fait œuvre de bénédiction en publiant son *Trésor du félibrige*, par quoi il devint le Littré du Midi. Les deux volumes de ce monumental ouvrage linguistique font l'admiration des savants.

Le chef des *Félibres*, comme s'étaient intitulés les sept fondateurs de la Renaissance provençale, mourut le 25 mars 1914, mettant en deuil le monde des lettres.

Tout cela, M. Mistral neveu l'a dit avec une compétence profonde et une merveilleuse élquence.

Le lendemain eut lieu une réunion intime, dans laquelle le *Conteur vaudois* ne fut pas oublié, et où le préfet-poète de Rolle, M. Vittel, prononça les paroles les plus aimables en faveur de notre petit journal, dernier défenseur de la langue du territoire. Nous tenons à lui exprimer nos remerciements.

J. C.

PO MISTRA.

Frédéric Mistral (1830-1914).

Co crâirâi que dza ceint annâie
— Dhî iâdzô d'hî — sè sant passâie
Du que lo grand Mistra no z'a ètâ baillî,
On seimblie vilhio à clli l'âdzô
On dusse ètre flliappi, tot badzo
D'esprit atant que de vesâdzô :
Mistra reste asse vi qu'onna flliâo ào sailli.

Onna flliâo que fâ tant bon vère.
Tot à l'einto ie fâ la clliâre,
Tot cein que l'a totsi achein bon grantenet.
Et quand lo pout temps l'a usâie,
Clliâre et ondeu restant clliouâie
Su la terra que l'a portâie,
Tau quemet resterant Mireille et Vincenet.

L'e on merâcllio, vo lo djuro !
Eh bin, tot parâi, vo z'assuro
Que Mistra ein a fê oncor' on bin plie grand :
L'e qu'avoué ti sè biau z'ovrâdo
S'e montrâ tant sutî, tant sâdo
Que l'a ètâ tot ein on iâdzô
T sermallâ dâi sâ-rein¹ et régent dâi savant.

Marc à Louis.

¹ Ignorant.

LES DEUX FAUTEUILS

CES jours derniers se présente au bureau de location du théâtre un commissionnaire muni d'un crochet au dos. Il présente à l'aimable loueuse un billet sur lequel sont demandés deux fauteuils numérotés pour la *Fille de la Mère Angot*.

La caissière détache deux coupons, les remet au commissionnaire et compte son argent. Ce dernier reste planté devant le guichet après avoir empêché les deux billets.

Au bout d'une minute, la caissière l'interpelle : — Ah ! ça, laissez donc passer le public, qu'est-ce que vous restez planté là ?

— J'attends les deux fauteuils !

— Comment ? Mais vous les avez mis dans votre poche.

L'autre esquisse un sourire avec sa large bouche et montrant son crochet :

— Vous voyez bien, madame, que je ne les ai pas, où sont ils donc, que je les charge.

BON RÉGENT, MAIS...

CUEL tempérament que celui du régent Pernet ! Emmanuel Pernet, originaire des Ormonts, vint s'installer au château d'Oron, en 1794 probablement, comme précepteur du jeune de Mulinien, le fils du bailli. Quoique bien traité par la famille, il quitte celle-ci en 1797 pour une cause que nous ne connaissons pas, mais que nous supposerons par la suite des événements ; il vient occuper le poste de régent à Oron.

Approche la révolution, Pernet se trouve dans les principaux agitateurs, il rédige des inscriptions incendiaires et menace de faire subir aux tyrans le sort de Louis XVI. Madame la Baillive constate qu'il a la mémoire courte à l'égard des bienfaits dont il a été l'objet au château et le qualifie de « renégat ». Cela ne change en aucune façon ses sentiments : il a passé du côté des patriotes et de quelle façon !

Le 24 janvier 1798, le bailli bernois quitte le château, mais le jeune précepteur Carl-Jacob Durrheim, qui a succédé à Pernet, reste encore avec l'intendant pour s'occuper des bagages. C'est alors que la troupe révolutionnaire monte la colline, conduite par le régent Pernet, et vient planter l'arbre de la liberté sous les fenêtres du château. Pernet, aidé d'un compère, pille la cuisine et la cave. C'est à grand peine que le précepteur